6

Je soussigné reconnois avoir recue de Monsieur Foubert
Maitre en Chirurgie thresorier de L'Academie roialle de
Chirurgie La somme de cinq cent Livres pour mon honoraire
des cours Daccouchements fondés par Monsieur De La
peyronie en faveur des aspirantes en Lart des accouchements
et des eleves en chirurgie pendant Lannée Mil sept cent
cinquante trois dont quittance a paris ce douzieme janvier
Mil sept cent cinquante quatre Gervais

[illegible]

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 79 n°. 4